

# Guide pour la pratique professionnelle en application du protocole sanitaire COVID-19

lycée des métiers Bel Air  
TINTENIAC

**A l'attention des personnels pédagogiques, administratifs et des élèves des sections du transport routier de marchandises, de la logistique, de la mécanique et de la carrosserie.**

Ce guide a pour vocation de rappeler les dispositions applicables aux formations dispensées au lycée des métiers Bel Air en tenant compte de leurs contraintes.

Ces pratiques s'appliqueront à l'ensemble du personnel et des élèves des sections du transport routier de marchandises, de la logistique, de la mécanique et de la carrosserie.

Chacun d'entre eux doit se conformer aux instructions qui lui sont données. Et l'EPL doit également veiller à l'adaptation de ces mesures.

Il incombe à chaque personnel de **prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres.**

## **➔ Accès au plateau technique :**

L'accès aux plateaux techniques est exclusivement réservé aux élèves et aux personnels de l'établissement.

Pour les élèves de **maintenance des véhicules, de carrosserie et de logistique**, l'accès aux ateliers du bâtiment I se fait par l'entrée du bâtiment H

Pour les élèves de **conduite routière**, l'accès aux ateliers du bâtiment J se fait par l'extérieur en longeant les bâtiments H et I.

Pour les élèves de logistique et de maintenance des véhicules de transport routier, l'accès aux ateliers du bâtiment J se fait en passant par les vestiaires et en sortant par la porte sectionnelle de la maintenance des véhicules particuliers

Les personnels et les élèves respectent les consignes de circulation (fléchage et affichage) conformément aux plans de circulation

Les portes des différents espaces seront et resteront ouvertes

## ➔ Mesures d'hygiènes spécifiques à l'enseignement de la conduite routière.

Le secteur transport et logistique a publié son guide de bonnes pratiques pour les entreprises et les salariés de la branche face au Covid-19. Les recommandations s'adressent aux entreprises du secteur, mais aussi aux chargeurs et clients finaux.

Le **guide de bonnes pratiques du transport routier de marchandises** vise à prévenir la propagation du Covid-19 et à protéger les salariés du secteur.

Élaboré par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche et validé par le ministère du Travail, ce document fait désormais office de référence pour l'ensemble des entreprises du transport routier de marchandises et de la prestation logistique.

### Trois phases essentielles dans toute action :

#### Préparer :

Si le véhicule est multi-utilisateurs, désinfectez les clés et l'intérieur du véhicule entre chaque utilisateur et désinfectez la commande manuelle (descente et montée des haillons).

Attribuez, dans la mesure du possible :

- Un véhicule à un livreur pour ses tournées. En cas d'impossibilité, prévoyez les modalités d'une désinfection à chaque changement de livreur (poignées du diable ou du transpalette, volant, levier de vitesses, tableau de bord, habitacle...);
- Des outils individuels à chaque livreur (diable, sacs, tablette, téléphone...).

Prévoyez ce qu'il faut absolument emmener dans le véhicule :



- Préparez un kit que chaque livreur prend avant de partir : réserve d'eau et savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique, lingettes, sacs-poubelle, papier toilette, ...;
- Prévoyez un kit de dépannage d'urgence pour éviter le passage chez le garagiste en cas de coup dur (bombe anti-crevaisson pour les VUL...);
- Dotez chaque conducteur d'un moyen de communication portable avec chargeur adaptable;
- Vérifiez la présence des documents obligatoires, en particulier l'attestation dérogatoire de déplacement professionnel.

Lors que vous désinfectez, cette opération peut être réalisée avec des produits d'entretien ou désinfectant courants.

Organisez la tournée et identifiez les lieux où vous pourrez vous arrêter pour prendre une pause afin de vous restaurer et aller aux toilettes. Préparez et emportez vos propres repas.

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être mis à jour en fonction de l'évolution des connaissances sur le virus. Consultez régulièrement le site du ministère pour les connaître.

2

Ministère du Travail - 27 mars 2020

Le lycée Bel Air s'engage à respecter ces mesures en les adaptant au contexte de formation de la façon suivante :

- **Les véhicules école :**

Au vu de notre activité, les véhicules école seront forcément multi-utilisateurs, d'où la nécessité de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène.

#### Tous les véhicules seront équipés d'un Kit de nettoyage

(Nettoyant désinfectant, essuie mains à usage unique, gel Hydro-alcoolique et gants, sacs pour les déchets)

Tous les véhicules, disposeront d'un livret comportant, le mode d'emploi du nettoyant/désinfectant, la fiche de données de sécurité ainsi que le registre de traçabilité des désinfections du véhicule.

Les élèves et les formateurs se verront attribuer une visière de protection attitrée et recevront un kit de masques tissu lavable. Après chaque utilisation, les deux faces de la visière font l'objet d'un nettoyage désinfectant à l'eau et au savon.

Cela ne dispense en aucun cas de se munir de ses propres EPI (Gilet, gants et chaussures de sécurité).

- **Les heures de conduites en véhicule école :**

De ce fait, nous avons opté pour un **changement d'organisation** des heures de conduite.

→ Les séances de formation à la conduite seront effectuées avec trois personnes par véhicule :  
**2 élèves et 1 formateur.**

→ Lors des enseignements pratiques dispensés en véhicule, le véhicule est en permanence aéré. Une seule fenêtre est ouverte. La climatisation du véhicule est éteinte. Tous les occupants portent leur masque et leur visière en permanence excepté le conducteur qui ne porte que le masque.

→ Entre chaque changement de conducteur, l'élève ayant terminé sa conduite, **l'enseignant disposera de 15 min pour désinfecter le véhicule** (*nettoyage des clés de contact, du tableau de bord, du volant, des commandes, du frein de parc, des 3 points d'appui et des poignées de porte intérieure et extérieure*). (CF fiche technique et de fiche de sécurité du désinfectant). Le nettoyage et la désinfection se feront toutes portes ouvertes et hors présence des élèves conformément au protocole du MEN.

→ Les élèves et l'enseignant veilleront à **bien se laver les mains** (ou à défaut désinfection au gel hydro-alcoolique) avant de monter dans le véhicule.

→ **L'accès des deux élèves** à la cabine s'effectuera du **côté conducteur** en l'absence d'une troisième porte

**Pour les séances de formation à la conduite :**

Les heures de formations à la conduite seront organisées de la façon suivante :

1<sup>er</sup> groupe de 6 élèves de **8h30 à 12h30** avec 20 minutes de pause.

2<sup>ème</sup> groupe de 6 élèves de **13h00 à 17h00** avec 20 minutes de pause.

Avec cette organisation, les deux groupes ne seront donc pas en contact

Les séances de conduite seront de 2 heures permettant de circuler dans une zone plus importante afin de ne pas nuire à la qualité de la formation.

**Pour les séances d'enseignement professionnel:**

Les heures de formation en salle seront organisées de la façon suivante :

1<sup>er</sup> groupe de 6 élèves de **8h30 à 12h00** avec 20 minutes de pause.

2<sup>ème</sup> groupe de 6 élèves de **13h30 à 17h00** avec 20 minutes de pause

Les séances se dérouleront dans une salle attitrée en respectant les distances de sécurité et gestes barrières précisés ci-dessus.

- **Les heures de plateau et d'opérations professionnelles (manœuvre et maniabilité) :**

→ Les séances de plateau s'effectueront avec **un seul élève** par véhicule.

Le formateur guidera ce dernier de l'extérieur (*utilisation des talkies Walkies*).

Le groupe sera au **maximum de 6 élèves et 3 formateurs** sur une **surface extérieure de plus de 4000 m2** avec des postes de travail séparés limitant le contact entre élèves.

→ Entre chaque changement de conducteur, **l'enseignant disposera de 15 min pour désinfecter le véhicule** (*nettoyage des clés de contact, du tableau de bord, du volant, des commandes, du frein de parc, des 3 points d'appui et des poignées de porte intérieure et extérieure*). (CF fiche technique et de fiche de sécurité du désinfectant).

## ➔ Mesures d'hygiènes spécifiques à l'enseignement de la logistique.

Le secteur transport et logistique a publié son guide de bonnes pratiques pour les entreprises et les salariés de la branche face au Covid-19. Les recommandations s'adressent aux entreprises du secteur, mais aussi aux chargeurs et clients finaux.

Le **guide de bonnes pratiques de la logistique** vise à prévenir la propagation du Covid-19 et à protéger les salariés du secteur.

Élaboré par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche et validé par le ministère du Travail, ce document fait désormais office de référence pour l'ensemble des entreprises du transport routier de marchandises et de la prestation logistique.

### Trois phases essentielles dans toute action :

**Préparer :**

Préparez les livraisons :

- File d'attente : restez dans la cabine ;
- Ayez le numéro de téléphone du site de livraison et si possible le nom du responsable du lieu de chargement ou de déchargement ;
- **Renseignez-vous sur les règles applicables à l'entrée du site d'accueil** (klaxon, téléphone, appel de phare, etc.), le lieu de parking ou la zone d'attente (cas d'opération en cours lors de votre arrivée) et les points auxquels vous aurez accès ou qui seront mis à votre disposition durant la pandémie sur le site de livraison (locaux sanitaires, coin café, etc.) ;
- **Renseignez-vous sur les règles de chargement/déchargement** afin de déterminer les consignes de distance à respecter avec les salariés du site (entre les personnes et vis-à-vis du véhicule et du chargement), sur les quais de chargement/déchargement, à l'entrée des entrepôts, des usines, etc. ;
- **Si vous livrez un particulier**, prévoyez dans le SMS ou l'e-mail avertissant de l'heure de livraison, les consignes de sécurité à respecter par le client (distance) et les modalités de dépose des colis. Déposer le colis devant la porte. Ne pas demander de signature.



Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être mis à jour en fonction de l'évolution

3

Ministère du Travail - 27 mars 2020

Le lycée Bel Air s'engage à respecter ces mesures en les adaptant au contexte de formation de la façon suivante :

- **Les équipements de manutention :**

Au vu de notre activité, les équipements de manutention seront forcément multi-utilisateurs, d'où la nécessité de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène.

**Un Kit de nettoyage est mis à disposition**

*(Nettoyant désinfectant, essuie mains à usage unique, gel Hydro-alcoolique et gants, sacs pour les déchets)*

**Tous les équipements de manutention, disposeront d'un livret comportant, le mode d'emploi du nettoyant/désinfectant, la fiche de données de sécurité ainsi que le registre de traçabilité des désinfections du véhicule.**

Les élèves et les enseignants **se verront attribuer un kit de masques tissu lavable.**

Cela ne dispense en aucun cas de se munir de ses propres EPI (Gilet, gants et chaussures de sécurité).

- **Les heures de conduites des équipement de manutention motorisés :**

De ce fait, nous avons opté pour un **changement d'organisation** des heures de conduite.

→ Les séances de formation à la conduite seront effectuées en groupe de 3 élèves par enseignant

→ Entre chaque changement de conducteur, l'élève ayant terminé sa conduite, **l'enseignant disposera de 15 min pour désinfecter l'équipement** (*nettoyage des clés de contact, du tableau de bord, du volant, des commandes, du frein de parc, des points d'appui*). (CF fiche technique et de fiche de sécurité du désinfectant). Le nettoyage et la désinfection se feront toutes portes ouvertes et hors présence des élèves conformément au protocole du MEN.

→ Les élèves et l'enseignants veilleront à **bien se laver les mains** (ou à défaut désinfection au gel hydro-alcoolique) avant et après l'utilisation d'un équipement.

**Pour les séances de formation à la conduite :**

Les heures de formations à la conduite seront organisées de la façon suivante :

Organisation en cours pour la certification intermédiaire des première bac pro si reprise des élèves. Avec cette organisation, les deux groupes ne seront donc pas en contact

**Prise en charge des élèves :**

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans un bâtiment et sera maintenu jusqu'à la sortie.

Les élèves seront pris en charge par les enseignants à l'entrée du bâtiment H et seront conduits vers leur vestiaire. L'accès au vestiaire élève se fera à 5 maximum et les élèves se laveront les mains en entrant et en sortant du vestiaire.

- **Pour les autres séances d'enseignement professionnel :**

Les heures de formation en salle seront organisées de la façon suivante :

Les élève de Terminale LOG seront en salle E205 avec un effectif maximum de 15 élèves. Aucun cours en atelier professionnel (Magasin, chariot)

Les séances se dérouleront dans une salle attitrée en respectant les distances de sécurité et gestes barrières précisés ci-dessus.

## ➔ Mesures d'hygiène spécifiques aux filières de la carrosserie et de la maintenance des véhicules.

Le secteur des services automobile a publié son guide de bonnes pratiques pour les entreprises et les salariés de la branche face au Covid-19. Les recommandations s'adressent aux entreprises du secteur.

Le **guide de bonnes pratiques pour les entreprises de services de l'automobile, du cycle et du motocycle** vise à prévenir la propagation du Covid-19 et à protéger les salariés du secteur.

Élaboré par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche et validé par le ministère du Travail, ce document fait désormais office de référence pour l'ensemble des entreprises du secteur des services automobile.

### Préparer :

- Organisez l'atelier en attribuant à chaque salarié une zone personnelle de travail avec équipements de travail attitrés (ex. : pont élévateur) en faisant attention de respecter la distance minimum d'1 m. entre chaque poste de travail. En cas d'impossibilité, établissez une rotation des tâches avec nettoyage avant et après utilisation du matériel commun
- Matérialisez par marquage au sol, ou tout autre moyen, la mesure d'1 m. de distanciation sociale
- Matérialisez, dans la cour, un ou plusieurs emplacements pour réception et récupération des véhicules avec présence de consommables pour nettoyer les surfaces et d'une poubelle pédale à proximité

- **Vêtements professionnels :**



- Habillage/déshabillage :

- Dans les vestiaires, prévoyez une poubelle à pédale pour déchets, du savon, des lingettes et du gel hydro alcoolique
    - Prévoyez une arrivée différée des salariés pour permettre à chacun de se changer individuellement dans le vestiaire ou créez un vestiaire temporaire pour chaque salarié
    - En cas d'externalisation du nettoyage des vêtements, prévoyez une poubelle pour vêtements de travail sales, sinon prévoyez un contenant à usage unique par salarié pour transporter ses vêtements sales
    - Vêtements de travail à usage unique si possible ou fournissez une surcombinaison jetable à mettre par-dessus le bleu de travail
    - Prévoyez une zone de stockage des sacs hermétiques et fermés des vêtements sales et retour des vêtements propres accessibles au seul livreur en veillant à limiter la coactivité et à défaut respect des distances minimales

Le lycée Bel Air s'engage à respecter ces mesures en les adaptant au contexte de formation de la façon suivante :

- **Prise en charge des élèves :**

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans un bâtiment et sera maintenu jusqu'à la sortie.

Les élèves seront pris en charge par les enseignants à l'entrée du bâtiment H et seront conduits vers leur vestiaire. L'accès au vestiaire élève se fera à 5 maximum et les élèves se laveront les mains entrant et en sortant du vestiaire.

- **Les équipements de protection individuel des élèves :**

Les tenues vestimentaires devront être ramenées au domicile de l'élève dans un sac à l'issue de la dernière séquence d'atelier de la semaine et devra être lavée à 60° au moins pendant 30 minutes.

- **Activités pédagogiques menées :**

Les activités proposées seront identifiées de manière prioritaire en fonction des besoins et aucune tâche ne sera réalisée si les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas remplies.

Aucun véhicule clients ou du personnel ne sera autorisé à rentrer dans l'atelier.

Un poste de travail devra être attribué aux élèves en début de séance et il faudra prévoir, autant que possible, une activité pour la durée de la séance.

Une distance d'au moins 2 mètres devra être respectée entre les postes de travail et d'un 1 mètre minimum lors des déplacements sur le plateau technique.

Les outils numériques seront privilégiés avec désinfection au gel hydro-alcoolique des mains avant et après utilisation.

- **Les équipements pédagogiques et l'outillage :**

Le magasin général fonctionnera normalement pour distribuer des consommables en respectant les consignes sanitaires.

Tout matériel collectif utilisé devra être désinfecté entre chaque utilisateur, à l'aide d'un essuie-mains à usage unique et du désinfectant mis à disposition. Les fiches techniques et de sécurité sont jointes en annexe.

**Chaque poste disposera d'un livret comportant, le mode d'emploi du nettoyant utilisé, la fiche de données de sécurité ainsi que le registre de traçabilité des désinfections du poste de travail.**

Des protections devront être mises en place lors de la prise en charge des véhicules pédagogiques de l'établissement par les élèves et seront jetées à la fin de la séance.

Les vitres des véhicules seront ouvertes et la ventilation devra être coupée.

Entre chaque changement de véhicule, l'élève ayant terminé ses activités, **l'enseignant disposera de 15 min pour désinfecter le véhicule** (*nettoyage des clés de contact, du tableau de bord, du volant, des commandes, du frein de parc, des poignées de porte intérieure et extérieure*) à l'aide du désinfectant et de l'essuie-mains mis à disposition.

- **Accès aux sanitaires :**

Les élèves devront demander l'autorisation pour accéder aux sanitaires durant les cours et les consignes affichées à l'entrée des sanitaires devront être respectées notamment le lavage des mains à l'entrée et à la sortie.

**➔ Diffusion du protocole.**

Tous les personnels prenant en charge des élèves dans le cadre de la pratique professionnelle au Lycée Bel Air devront avoir pris connaissance de ce protocole avant de reprendre une activité dans l'enceinte du lycée.